

ALLOCATION MUNICIPALE ETUDIANTS

Année Universitaire 2024/ 2025

OBJECTIF DE L'ALLOCATION MUNICIPALE ETUDIANTS

L'Allocation Municipale Etudiants a pour objectif de contribuer à l'égalité des chances en donnant à chacun la possibilité d'accéder à des études supérieures.

LA FORME DE L'AIDE

C'est une allocation annuelle, versée en deux fois :

* à partir de décembre 2024

* à partir de mars 2025

LES CRITERES D'ATTRIBUTION

Le candidat qui bénéficie de l'allocation municipale doit répondre à trois conditions :

* **Etre inscrit** dans l'enseignement supérieur, dans un établissement agréé

* **Obligation de résidence principale des parents** sur Pornichet depuis une année,

* **Etre âgé** de 26 ans maximum, au 31 décembre 2024.

ATTENTION : les formations professionnelles sont exclues du dispositif.

MODALITES DE L'ALLOCATION MUNICIPALE ETUDIANTS

Le Centre Communal d'Action Sociale de Pornichet verse aux étudiants une allocation dont le montant est majoré de 10% pour les études niveau BAC +3 et de 20% pour le niveau BAC+ 4.

En dessous d'un droit de 30 €, l'allocation ne sera pas attribuée.

MODALITE DE PAIEMENT

Un premier versement sera effectué courant décembre 2024

Une attestation de suivi des cours ou un relevé de notes devra être fourni courant février 2025, pour le second versement.

Si ce justificatif n'est pas transmis avant le 30 Avril 2025 au plus tard, le second versement n'aura pas lieu et aucun recours ne sera possible

REDOUBLEMENT et CHANGEMENT d'ORIENTATION

Chaque situation sera étudiée individuellement suite à l'exposé des motifs du redoublement ou de la réorientation.

Le montant de l'allocation pourra être diminué du tiers en cas d'attribution.

REMUNERATION DE L'ETUDIANT

Si en cours d'année l'étudiant perçoit un salaire ou une indemnité de stage, il doit en informer le CCAS en vue d'un éventuel recalcul de l'allocation.

PROCEDURE D'ATTRIBUTION

PHASES	MODALITES	DATES
Retrait dossier	Au Centre Communal d'Action Sociale de Pornichet ou sur le site de la ville	A partir du 15 Juillet 2024
Dépôt du dossier	Transmission du dossier même incomplet	Jusqu'au 04 octobre 2024
	Transmission des pièces manquantes	Jusqu'au 18 octobre 2024
Décisions	Conseil d'Administration du C.C.A.S. Information du demandeur	Novembre 2024
Versement de l'A.M.E	- 1 ^{er} versement - 2 ^{ème} versement	Courant décembre 2024 Courant mars 2025

En cas de changement de situation, les dossiers pourront être exceptionnellement étudiés en cours d'année scolaire.

Si une pièce manque à la clôture du dossier (par exemple attestation de bourses nationales) contacter le C.C.A.S.

Centre Communal d'Action Sociale de Pornichet
115 avenue du Général De Gaulle
44380 PORNICHET
Tel : 02 40 11 55 38 Fax : 02 40 11 55 58
E-Mail : ccas@mairie-pornichet.fr

ALLOCATION MUNICIPALE ETUDIANTS

2024 / 2025

* *DEMANDEUR ETUDIANT*

Nom : Prénom :
 Nom de jeune fille :
 Adresse du logement du lieu d'étude :
 Code postal : Commune :
 Téléphone : Courriel de l'étudiant :
 Date de naissance :
 Situation familiale : célibataire ☐, marié(e) ☐, autre ☐ :
 Nombre d'enfant (s) à charge :

* LA FAMILLE

Responsable légal 1 : Nom : Prénom :
 Profession :
 Téléphone Responsable 1 :
 Courriel 1 :

Responsable légal 2 Nom : Prénom :
 Profession :
 Téléphone Responsable 2 :
 Courriel 2 :

Adresse :
 Commune : Code postal :
 Depuis le : Locataire ☐ Propriétaire ☐

Situation familiale : célibataire ☐ mariés ☐ vie maritale ☐ divorcés ☐
 famille recomposée ☐ autre ☐

Nombre d'enfants effectivement à la charge du foyer fiscal :

Nom Prénom des enfants	Date de naissance	Scolarité -Lieu

EVALUATION FINANCIERE 2024

MENSUEL	MONTANT	CADRE RESERVE CCAS
Revenu mensuel : -du responsable 1 -du responsable 2	€	
Revenu mensuel du nouveau conjoint (famille recomposée)	€	
Prestations familiales (versées par CAF, MSA, TP, Education Nationale, PTT ...)	€	
Pension alimentaire reçue	€	
Revenus fonciers	€	
Revenus de capitaux placés	€	
Autres ressources de la famille, à préciser : - -	€ €	
TOTAL	€	
Revenus salariés de l'étudiant (1*)	€	
Prestations familiales de l'étudiant (sauf allocation logement)	€	
Autres ressources de l'étudiant : - -	€ €	
Ressources du conjoint de l'étudiant :		
Droit aux Bourses Nationales : Oui ☐ Non ☐ Régionales : Oui ☐ Non ☐ Autre : Montant mensuel :	€	
TOTAL	€	

(1*) Sauf les revenus d'emploi saisonnier

En cas de changement important de la situation dans l'année en cours, merci d'en fournir les justificatifs

SCOLARITE

BACCALAUREAT ou TITRE EQUIVALENT	
Année	Type de baccalauréat (sigle et en toutes lettres)
..... /	

ETUDES SUPERIEURES ANTERIEURES A L'ANNEE EN COURS		
Année	Etudes / Cycle (en toutes lettres)	Lieu de l'enseignement suivi
..... /		
..... /		
..... /		
..... /		

Année 2024/2025:

Niveau d'étude :

Redoublant : oui ☐ non ☐

Changement d'orientation : oui ☐ non ☐

Nature des études (en toutes lettres):

Séjour à l'étranger durant l'année :

oui ☐ non ☐

Obligatoire : oui ☐ non ☐

Lieu :

Durée :

Stage au cours de l'année : Durée :

Rémunération :

PROJETS et MOTIVATIONS de L'ETUDIANT

Je certifie l'exactitude de tous les renseignements portés sur le présent dossier. Je m'engage à suivre les cours et travaux pratiques ainsi qu'à me présenter aux concours et examens pour lesquels une aide m'est allouée par le Centre Communal d'Action Sociale de Pornichet.

**Date et signature de l'Etudiant (e) *,
Précédées de la mention « Lu et Approuvé »**

A RETOURNER IMPERATIVEMENT POUR LE 04 OCTOBRE 2024 AU CCAS

* Si l'étudiant est mineur, signature obligatoire des parents.

PIECES A JOINDRE AU DOSSIER

Concernant l'étudiant	
Relevé d'identité bancaire	☐
Justificatif de domicile (pour les étudiants ayant un logement pendant leur scolarité)	☐
Photocopie de l'avis d'imposition ou de non-imposition de l'année 2024 sur les revenus 2023 de l'étudiant (en cas de déclaration propre)	☐
Notification de la Caisse d'Allocations Familiales, ou de la MSA, ou autre (si l'étudiant est allocataire)	☐
3 derniers bulletins de salaire de l'étudiant ou contrat de travail (hors emploi saisonnier)	☐
Attestation des relevés des capitaux placés (cf. imprimé joint)	☐
Copie du baccalauréat ou relevé de notes (pour une première demande)	☐
Justificatif d'inscription pour l'année en cours,	☐
Notification d'attribution ou de rejet de la bourse d'étude nationale ou autre (<u>OBLIGATOIRE</u>)	☐

POUR TOUTE DEMANDE, une attestation de suivi des cours ou un relevé de notes sera à remettre courant février 2025, pour le second versement.

Si ce justificatif n'est pas transmis avant le 30 Avril 2025 au plus tard, le second versement n'aura pas lieu et aucun recours ne sera possible.

Concernant sa famille	
<u>Pour une première demande :</u> -Copie complète du livret de famille -Copie du jugement en cas de séparation ou de divorce des parents NB : en cas de renouvellement, merci de nous transmettre les documents en lien avec un changement de situation familiale.	☐ ☐
Photocopie de l'avis d'imposition ou de non-imposition de l'année 2023 sur les revenus 2022 des parents (et/ou beaux-parents), et 2024 sur les revenus 2023	☐
Justificatifs de revenus 2023 non déclarables au titre de l'impôt sur le revenu	☐
Attestation des relevés des capitaux placés <u>pour chaque membre du foyer constitué</u> (cf. imprimé joint)	☐
Notification de la Caisse d'Allocations Familiales, ou de la MSA, ou autre	☐
Justificatif de domicile : contrat de location ou Taxe Foncière 2023 pour les propriétaires	☐
3 derniers bulletins de salaire des parents (et/ou beaux-parents)	☐

NB : Si vous êtes amenés à déposer plusieurs demandes (ex pour une fratrie), nous vous invitons à faire qu'une seule copie des pièces demandées pour l'ensemble du foyer et non pas une par dossier.

RELEVÉ DES CAPITAUX PLACÉS IMPOSABLES OU NON
A REMPLIR PAR LE OU LES ÉTABLISSEMENT(S) BANCAIRE(S)
POUR CHAQUE PERSONNE COMPOSANT LE FOYER

NOM et PRENOM:

PRODUITS	CAPITAL	INTERETS PERCUS OU CAPITALISES AU COURS DE L'ANNEE 2023 (à remplir impérativement)
Possédez-vous des revenus d'épargne:		
OUI NON		
Livret d'Epargne Populaire (L.E.P.)		
C.O.D.E.V.I.		
Livret A ou Compte Epargne Logement		
Bons d'Epargne, Bons de Caisse, Bons de Capitalisation		
S.I.C.A.V. et Fonds Commun de Placement		
Bons Anonymes		
Obligations - PEA Actions		
P.E.P. ou P.E.L.		
Location Immobilière, Viager		
S.C.P.I.		
*Epargne Assurance Vie		
Nous fournir le double du contrat faisant apparaître le montant initial, la date d'adhésion, le terme du contrat, le ou les noms des bénéficiaires, le montant et le calendrier des prélèvements.		
AUTRES: préciser (compte courant par exemple)		

Visa de l'intéressé ou du représentant légal:

Je soussigné(e): (Titulaire du compte ou Représentant légal)

NOM:

PRENOM:

NOM DE NAISSANCE:

Qualité:

Adresse:

autorise les organismes bancaires à fournir tous les renseignements utiles sur le montant des capitaux placés et produits d'épargne.

Le:

Signature:

Visa de l'Etablissement bancaire:

L'Etablissement bancaire atteste que

M

n'a pas à ce jour, dans notre établissement, d'autres formes d'épargne que celles indiquées ci-dessus

A

Le:

(cachet de l'Etablissement)